











Qu'est-ce qu'un aidant?

Nombreuses sont les personnes qui sont aidantes, sans même le savoir...

Juridiquement, le proche aidant est défini comme étant une « personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, de fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap. »

Ainsi, la personne aidée peut être une personne âgée, un adulte ou un enfant en situation de handicap, en perte d'autonomie ou de maladie invalidante. L'aidant est la personne qui est proche d'elle et accompagne souvent dans les gestes du quotidien, qu'il soit de la même famille ou non.

Cette définition élargie la notion d'aidant familial à la notion de proche aidant (famille, ami, voisin).

Textes de référence : la Loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 (article 51) et le Code de l'Action Sociale et des Familles (articles L113-1-3 et R245-7)

Comment savoir si je suis aidant?

J'aide à titre non professionnel, en partie ou complètement une personne âgée dépendante ou une personne en situation de handicap de mon entourage :

- ☐ Je l'accompagne pendant ses sorties
- 🛮 Je suis présent à ses côtés régulièrement
- 🛮 Je l'aide à la toilette et/ou à l'habillement
- ☑ Je prépare et/ou je l'aide à prendre ses repas
- ☑ Je l'aide à se coucher et se lever
- ☑ Je gère ses rendez-vous médicaux
- ☑ Je gère ses tâches administratives
- ☐ Je l'aide à prendre ses médicaments, à suivre ses traitements
- ☑ Je l'aide au quotidien

Vous avez coché au moins l'une des cases ? Vous êtes aidant.

L'aidant ne se reconnaît pas toujours dans ce terme. Il se sent avant tout proche, parent, enfant, frère, ami ou même voisin d'une personne qu'il accompagne dans ses difficultés. Il le fait de manière naturelle et n'a pas toujours conscience que cela impacte l'ensemble de sa vie.

Le proche aidant n'intervient pas forcément seul. Il peut aussi y avoir des aidants professionnels (auxiliaire de vie, aide-soignant, aide-ménagère, infirmier, travailleur social, établissement d'accueil de jour...)

Table des matières

Comprendre la situation et être accompagné 6

Les dispositifs à connaître 6

Les CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) du Centre Manche	∍6
L'Espace Ressources Aidants (ERA) Centre Manche	
Le RSVA (réseau de services pour une vie autonome)	
Les Centres Médico-sociaux (CMS)	
Service seniors de la COCM (Communauté de communes Côte Ouest	
Manche)	
Communauté 360	
Les Espaces France Service	
Les associations (liste non exhaustive)	
Pour plus d'informations	
Se rendre disponible 11	
• Le congé du proche aidant	11
Le congé de solidarité familiale	11
• Le congé de présence parentale (pour les parents aidants d'un enfa	ant en
situation de handicap)	11
L'aménagement du temps de travail	11
• Le don de RTT ou de congé payé entre salariés de la même entreprise	11
Bénéficier de soutien et de répit 12	
Soutien financier 12	
L'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile (APA)	12
Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	12
Prestation de Compensation du Handicap Parentalité (PCH Parentalité)	12
L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	
L'allocation adulte handicapé (AAH)	13
Les autres aides financières	13
Soutien administratif et à la gestion financière 14	
Accompagnement conseiller en économie sociale et familiale (CESF)	14
La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)	14
Les mesures de protection des majeurs	14
Soutien humain 15	
Médecins traitants et infirmiers libéraux	15
SSIAD	15
Equipes Mobiles Alzheimer	15
Prestation en milieu ordinaire (handicap) : SAVS, SAMSAH et SESSAD	16
Services d'aides à domicile (non exhaustif)	17
Portage de renas	18

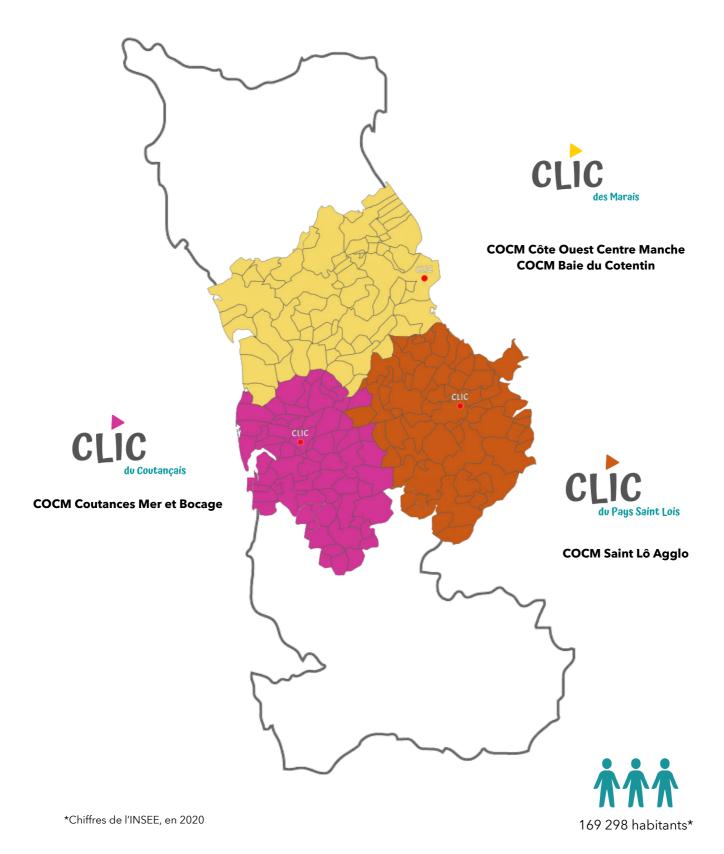
Soutien matériel 18

Téléassistance et téléalarme	18
Adaptation du logement et du quotidien (non exhaustif)	18
Logement témoin	18
Soutien psychologique 19	
Les Centres médico-psychologiques	19
Les Centres médico-psychologiques pour enfants et adolescents	19
Avoir du temps pour soi 20	
L'accueil de jour	20
L'hébergement temporaire	21
Les organismes de répit	22
Les Visiteurs du soir	22
Confier mon proche à une structure d'accueil 23	
L'accueil familial	23
Familles gouvernantes	23
Les EHPAD	24
Les résidences autonomie	24
Les foyers et maisons d'accueil	25
Les ITEP, IME et IEM	26

Carte du centre Manche

Le territoire du Centre Manche

Le territoire représente quatre communautés de communes (EPCI) regroupant Saint-Lô agglo (76 494 habitants*), Coutances Mer et Bocage (47 720 habitants*), Baie du Cotentin (23 153 habitants*), Côte Ouest Centre Manche (21 931 habitants*).



Comprendre la situation et être accompagné

Les dispositifs à connaître

Pour vous aider à comprendre la maladie et la manière dont vous pouvez être accompagné, mais aussi pour connaître les ressources qui existent sur le territoire... Voici des structures qui peuvent vous aider. Tous ces services sont gratuits et respectent la confidentialité des échanges.

• Les CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) du Centre Manche

Les CLIC sont des associations destinées aux retraités, aux personnes en situation de handicap et leur entourage. Ils ont pour mission de proposer des actions collectives d'information et de prévention favorisant "Le Bien Vieillir".

Finalités et objectifs des CLIC :

- Participer, avec l'ensemble des partenaires présents sur le territoire, au recueil des besoins collectifs de la population en perte d'autonomie pour concevoir et organiser des interventions de prévention. Il s'agit d'analyser l'offre existant sur le territoire et d'agir sur les facteurs conduisant fréquemment les personnes vers la perte d'autonomie;
- Développer des actions collectives d'information et de prévention de la perte d'autonomie;
- Assurer la coordination, la relance, l'animation et le soutien technique, organisationnel, des secteurs d'action gérontologique (SAG) de son territoire et plus généralement à soutenir le bénévolat;
- Mobiliser son réseau dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la citoyenneté des personnes en perte d'autonomie

Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
CLIC d	es Marais	CLIC du Coutançais	CLIC du Pays saint-Lois
28 Rue 101	ème Airborne	2 bis Rue Rémy de Gourmont	7 Rue de la Libération
50500 CARENTAN LES MARAIS		50200 COUTANCES	50000 SAINT LO
02 33 42 17 60		02 33 45 08 39	02 33 06 04 71

L'Espace Ressources Aidants (ERA) Centre Manche

L'ERA, Espace Ressources pour les Aidants, est un service des trois CLIC du Centre Manche. Il s'adresse aux proches aidants, et aux personnes aidées elles-mêmes, aux accueillants familiaux.

Il a pour objectifs de :

- Participer à la prévention de l'isolement et de l'épuisement de l'aidant
- Informer sur les dispositifs de répit et les aides possibles
- Proposer des ateliers et réunions d'information

• Le RSVA (réseau de services pour une vie autonome)

Le RSVA est une association dont la vision est que chaque Normand, quel que soit son lieu de vie et son degré d'autonomie, accède au bien-être physique et psychique qui lui permette de réaliser son projet de vie.

Le RSVA aide les acteurs concernés par le handicap à construire ensemble les solutions concrètes les plus adaptées au parcours de vie et de santé de chacun, là où les besoins ne trouvent pas de réponses satisfaisantes.

Le RSVA porte plusieurs dispositifs concernant la santé, la prévention et promotion de la santé, une plateforme de répit, un PCPE évitant les ruptures de parcours, un organisme de formations ainsi que de nombreuses ressources (livrets, guides et outils, cartographie interactive...)

Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo	
RSVA Normandie				
7 bis Av. Président Coty, 14000 CAEN				
	02 31 53 97 94 – <u>info@rsva.fr</u>			
Antenne Saint-Lô				
02 31 53 97 94 – <u>info@rsva.fr</u>				

Les Centres Médico-sociaux (CMS)

Les CMS sont des services du Département. Ce sont des espaces d'écoute et d'accompagnement ouverts à tous. Dans ce lieu unique, vous trouverez de l'écoute, de l'information, des conseils, un soutien et un accompagnement, quelque que soit la problématique que vous rencontrez. Des professionnels dans le domaine administratif, médical et social sont présents pour vous accueillir et vous accompagner. Ils assurent aussi des permanences en dehors du CMS. Lorsque les personnes ne peuvent pas se déplacer, des professionnels peuvent se rendre à leur domicile.

Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
CMS d	es Marais	CMS du Coutançais	CMS du Val de Vire
28 Rue 101	ème Airborne	2 bis Rue Rémy de Gourmont	7 Rue de la Libération
50500 CARENTAN LES MARAIS		50200 COUTANCES	50000 SAINT LO
02 33 71 63 63		02 33 17 40 40	02 33 77 25 30

• Service seniors de la COCM (Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche)

Ce service de la communauté de commune Côte Ouest Centre Manche est mené conjointement par :

La référente Prévention Senior qui propose un plan d'aide adapté aux personnes aidées et aidantes en mobilisant les acteurs du territoire. Elle accueille, oriente et accompagne les séniors et leurs proches aidants pour mettre en œuvre leur projet de vie.

Animatrice de la vie sociale des séniors Son rôle est de mobiliser, soutenir et accompagner les habitants sur la question du bien vieillir. Elle propose des actions répondant aux besoins identifiés dans les domaines du quotidien (mobilité, culture, sport, habitat, solidarité...) en lien avec les partenaires

Côte Ouest centre Manche

Référente prévention senior et Animatrice de la vie sociale des seniors

Pôle Services à la population 4 place du Fairage 50190 PERIERS 06 45 96 33 10/ 02 33 76 10 50 et 02 33 76 50 95

Communauté 360

La mise en place des communautés 360 vise à compléter les politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap en accompagnant les personnes et leurs aidants dans la construction de la réponse à leurs besoins et en fédérant les acteurs spécialisés et de droit commun, et en faisant le lien entre eux afin d'agencer des solutions concrètes, inclusives, à proximité du lieu de vie des personnes, et de prévenir les risques de rupture de parcours en développant «l'aller vers » auprès des personnes concernées.

La Communauté 360 de la Manche s'adresse à l'ensemble des personnes en situation de handicap et de leurs aidants. Elle est joignable via le 0800 360 (numéro vert), également accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.

La Communauté 360 de la Manche se met en place progressivement, en lien avec les acteurs déjà présents sur le territoire. Une équipe dédiée permettra de conseiller, de répondre aux questions ou de réorienter vers les personnes les plus compétentes et/ou de trouver une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire (droit spécialisé et droit commun).

Les Espaces France Service

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités-dessus :

- Une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien)
- Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages
- Une aide aux démarches en ligne
- Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
France Services LESSAY 11 Place St Cloud	France Services CARENTAN-LES MARAIS	France Services COUTANCES	France Services MARIGNY-LE-LOZON
02 33 46 84 69	28 rue de la 101ème Airborne	Square Lebrun	2 Place Cadenet
franceservices@	09 85 60 01 33	Sous-Préfecture	03 33 55 15 26
maisondupaysdelessay.fr	efs.carentan@ccbdc.fr	de Coutances	accueil@
		07 86 04 81 66	marigny-le-lozon.fr
France Services LA HAYE	Antenne France Services	coutances@	3 ,
20 rue des Aubépines	SAINTE MERE EGLISE	france-services.gouv.fr	France Services
02 33 07 11 79	6 rue Eisenhower		TESSY-BOCAGE
franceserviceslahaye@	02 33 21 71 30	BUS France Services	Place Jean-Claude
cocm.fr	antenne.sme@ccbdc.fr	Coutances Mer et Bocage	Lemoine
		ltinérant	02 61 67 78 57
France Services PERIERS	Antenne France Services	07 48 88 63 71	tessybocage@
4 Place du Fairage	PICAUVILLE	mobile-coutances@	france-services.gouv.fr
02 33 76 58 65	30 rue d'Utah Beach	france-services.gouv.fr	
franceservicesperiers@	02 33 41 00 18		France Services
cocm.fr	antenne.picauville@ccbdc.fr	France Services	ST-CLAIR-SUR-l'ELLE
		GAVRAY-SUR-SIENNE	17 Place Guillaume
		Place de la Mairie	Le Conquérant
		02 33 91 22 11	02 61 52 02 43
		fservices.mairie@gavray.fr	st-clair-sur-l-elle@
			france-services.gouv.fr
		France Services	
		MONTMARTIN-SUR-MER	
		Rue Jean-Claude Menard	
		02 33 76 22 75	
		montmartin-sur-mer@	
		france-services.gouv.fr	
		France Services	
		ST SAUVEUR VILLAGES	
		15 rue Marie des Vallées	
		02 33 76 20 69	
		saint-sauveur-villages@	
		france-services.gouv.fr	

• Les associations (liste non exhaustive)

Les associations permettent à la fois de former et informer les aidants pour améliorer leur quotidien. Elles peuvent aussi proposer des activités adaptées à certaines pathologies. Ces temps peuvent être l'occasion pour l'aidant principal d'avoir un moment de répit, ou bien de faire une activité à deux loin du quotidien.

Associations	Contact Manche
France Alzheimer	02 33 17 16 41 <u>contact@francealzheimer50.org</u>
Association des parkinsoniens de la Manche	16, avenue Armand Jullou 50610 JULLOUVILLE 02 33 91 67 47 / 06 83 78 74 84
France Parkinson	02 33 42 34 45 ou 02 33 02 02 97 comite50@franceparkinson.fr
Association Française des Diabétiques 50	06 12 88 95 83 <u>contact@afd50manche.fr</u>
UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)	88 rue Alexandre Blanchet 50000 SAINT-LÔ 06 04 16 49 30 <u>50@unafam.org</u>
Association des Aveugles et Malvoyants de la Manche	25 Le Manoir Guenier 50490 Vaudrimesnil SAINT SAUVEUR VILLAGES 02 33 46 69 75
S'LA Charcot	4 village de l'angle 50360 PICAUVILLE 06 24 61 24 17 <u>slacharcot50@gmail.com</u>
Association Autisme-Basse Normandie	26 résidence du Centre rue d'Abosville 50120 EQUEURDREVILLE 06 74 54 21 62 autisme.basse.normandie@orange.fr
Accès-Cité (déficience visuelle)	109 rue René Gendrin 50000 SAINT-LÔ <u>acces-cite@orange.fr</u>
Association des Devenus Sourds et Malentendants de la Manche	Les Unelles 11 rue Saint Maur 50200 COUTANCES <u>adsm.surdi50@gmail.com</u>
Association des Paralysés de France (APF) France Handicap	APF - Délégation de la Manche 59 Rue du Val de Saire 50100 CHERBOURG EN COTENTIN 02 33 87 23 30
Association Ligue contre le cancer	19 Rue Maréchal Leclerc 50000 Saint-Lô 02 33 05 60 48

Se rendre disponible

· Le congé du proche aidant

Le congé de proche aidant permet de cesser temporairement son activité ou de travailler à temps partiel pour s'occuper d'une personne en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Il est pris à l'initiative du salarié qui informe son employeur (en respectant les conditions et délais déterminés par convention collective ou accord collectif d'entreprise ou accord de branche étendu).

· Le congé de solidarité familiale

Le congé de solidarité familiale permet au salarié de s'absenter ou de travailler à temps partiel pour assister l'un de ses proches en fin de vie.

À qui s'adresser?

À votre employeur ou à Pôle Emploi en cas de situation de chômage

• Le congé de présence parentale (pour les parents aidants d'un enfant en situation de handicap)

Le congé de présence parentale permet au salarié de s'occuper d'un enfant à charge dont l'état de santé nécessite une présence soutenue et des soins contraignants. Le salarié bénéficie d'une réserve de jours de congés, qu'il utilise en fonction de ses besoins. Il est pris à l'initiative du salarié qui informe son employeur (en respectant les conditions et délais déterminés par convention collective ou accord collectif d'entreprise ou accord de branche étendu).

À qui s'adresser?

À la caisse d'Allocation Familiale (CAF) au 32 30, à la Mutualité Sociale Agricole (MSA)MSA ou rendez-vous à l'Espace France Service le plus proche

AJPA et AJPP

Pour compenser votre perte de revenu, il existe l'allocation journalière du proche aidant (AJPA) ou l'allocation journalière présence parentale (AJPP). Ces congés ne sont pas rémunérés par l'employeur (sauf dispositions conventionnelles le permettant).

L'aménagement du temps de travail

Horaires flexibles, annualisation du temps de travail, horaires individualisées, télétravail ou réduction du temps de travail... Il existe de multiples façons de réaménager son temps de travail selon les emplois et les employeurs.

À qui s'adresser?

À votre employeur ou à Pôle Emploi en cas de situation de chômage

Le don de RTT ou de congé payé entre salariés de la même entreprise

Le don de jours de congés ou de RTT permet de renoncer à une partie de ses jours de repos pour en faire profiter un collègue. Elle concerne aussi bien les salariés du secteur privé que les agents publics. Ce mécanisme fait appel à la générosité et la solidarité des travailleurs.

À qui s'adresser?

À vos collègues et à votre employeur

Bénéficier de soutien et de répit

Soutien financier

Il existe différentes aides pour vous soutenir financièrement pour ces offres de services, d'aides, de répit ou d'hébergement :

• L'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile (APA)

L'APA est la principale aide à destination des personnes âgées en perte d'autonomie. Si la personne concernée a plus de 60 ans et a besoin d'une prise en charge adaptée pour compenser sa perte d'autonomie liée au vieillissement, l'APA peut être attribuée. Elle peut financer des aides humaines, ménagères, du soutien aux aidants, des aides techniques... Elle est attribuée sans conditions de ressources ni récupération sur succession.

À qui s'adresser?

Au Centre Médico-Social de votre secteur (CMS)

Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

La PCH est destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap. Son attribution est personnalisée. Les besoins de compensation doivent être inscrits dans le Plan Personnalisé de Compensation (PPC) défini par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale de l'Autonomie sur la base du projet de vie exprimé par la personne en situation de handicap Elle peut financer des aides humaines, techniques, d'aménagement du logement ou véhicule.... Elle est attribuée sans conditions de ressources ni récupération sur succession.

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide financière destinée à compenser vos dépenses liées à la situation de handicap de votre enfant de moins de 20 ans. L'AEEH est versée aux parents.

Prestation de Compensation du Handicap Parentalité (PCH Parentalité)

La PCH parentalité se compose de deux aides:

- L'aide humaine à la parentalité. Elle permet au parent de rémunérer quelqu'un pour l'aider à s'occuper de son enfant. Par exemple, un parent qui manque de force dans les bras en raison de son handicap, ne peut pas poser son bébé sur une table à langer et lui faire les soins en toute sécurité. Il a besoin de l'aide de quelqu'un
- L'aide technique à la parentalité. Elle permet au parent d'acheter du matériel adapté pour l'aider à s'occuper de son enfant. Par exemple, un parent paraplégique peut utiliser une table à langer réglable pour changer son enfant facilement et en sécurité.

À qui s'adresser?

À la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

L'allocation adulte handicapé (AAH)

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui vous permet d'avoir un minimum de ressources. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources

• Les autres aides financières

Certaines caisses de retraites ou mutuelles complémentaires peuvent proposer des financements.

Il peut parfois être possible de demander des aides financières pour des frais de santé liés aux problèmes d'autonomie ou d'handicap.

À qui s'adresser?

À la Mutualité Sociale Agricole (MSA), à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), à votre mutuelle complémentaire

Soutien administratif et gestion financière

• Accompagnement conseiller en économie sociale et familiale (CESF)

Les conseillers en économie sociale et familiale peuvent vous informer, vous conseiller, vous accompagner dans les domaines suivants: gestion du budget, alimentation, classement des documents administratif, surendettement, logement, démarches administratives...

À qui s'adresser?

Au Centre Médico-Social de votre secteur (CMS)

• La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)

Les conseillers en économie sociale et familiale peuvent vous informer, vous conseiller, vous accompagner dans les domaines suivants: gestion du budget, alimentation, classement des documents administratif, surendettement, logement, démarches administratives...

À qui s'adresser ? À l'UDAF de la Manche

• Les mesures de protection des majeurs

Lorsqu'un majeur se retrouve dans l'impossibilité de pourvoir seul à ses intérêts en raison d'une altération de ses facultés mentales et/ou corporelles, une mesure de protection juridique peut être mise en place. Selon la situation, voici les mesures possibles :

Habilitation familiale: mesure qui permet à un proche d'une personne à protéger de saisir le juge des tutelles pour être autorisé à représenter la personne ou passer certains actes en son nom sans recourir aux mesures de protection judiciaire classiques. L'habilitation familiale peut être générale ou limitée à un ou plusieurs actes. Les actes peuvent porter sur les biens (biens mobiliers, immobiliers, revenus...) et/ou sur la personne protégée (santé, lieu de vie...).

Sauvegarde de justice : mesure de protection temporaire qui permet de traiter une situation en urgence lorsque la personne risque des actes contraires à ses intérêts, notamment en ce qui concerne son patrimoine.

Curatelle : concerne les personnes qui restent autonomes mais qui ont besoin d'être assistées dans certains actes de la vie civile. Le degré de protection de la curatelle peut être plus ou moins important afin de répondre aux besoins de la personne protégée.

Tutelle : concerne les personnes qui ne sont plus en mesure d'effectuer les actes de la vie civile et de veiller sur leurs propres intérêts. Le juge des tutelles désigne alors un tuteur qui représentera la personne protégée et prendra en charge certains actes précis, définis par la loi.

À qui s'adresser?

Au juge des contentieux de la protection du tribunal dont dépend le lieu de résidence du majeur à protéger

Soutien humain

• Médecins traitants et infirmiers libéraux

Le médecin traitant est au cœur du parcours santé de chaque personne. Ainsi, pour toute demande d'aides au quotidien, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec lui pour exposer vos besoins.

De même, les cabinets d'infirmiers libéraux peuvent se déplacer à domicile pour effectuer différents soins (avec prescription médicale).

SSIAD

Les SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) interviennent à domicile pour dispenser des soins aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Ils contribuent à accompagner les personnes à leur domicile. Leurs interventions sont prises en charge par l'Assurance maladie et se font sur prescription médicale.

Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
SSIAD de Périers	SSIAD de Carentan	SSIAD d'Agon Coutainville	SSIAD de Canisy-Marigny
10 rue de Bastogne	Centre Hospitalier	23 rue du Général Guérin	23 rue du 8 mai 1945
50190 PERIERS	de proximité	d'Agon	50570 MARIGNY LE LOZON
02 33 76 35 35	l avenue Qui Qu'en Grogne	50230 AGON COUTAINVILLE	02 33 72 27 61
	50500 CARENTAN LES MARAIS	02 33 47 90 84	06 65 10 53 90
	02 33 42 50 59		
	06 72 18 61 59	SSIAD de Coutances	SSIAD de Pont Hébert
		Cerisy la Salle	Place du Général de Gaulle
	SSIAD de Sainte Mère Eglise	48 rue de Tourville	50880 PONT HEBERT
	11 rue du Général Gavin	50201 COUTANCES	02 33 57 00 38
	50480 SAINTE MERE EGLISE	02 33 45 14 82	06 70 27 17 15
	02 33 41 14 69		
		SSIAD de Montmartin sur Mer	SSIAD de Saint Lô
		l route de la foire	84 rue du Bois Ardent
		50590 MONTMARTIN SUR MER	50000 SAINT LO
		02 33 45 38 92 / 06 01 88 92 59	02 33 57 63 85
			06 77 66 00 62
			SSIAD de Torigny
			5 rue des Bernardins
			50160 TORIGNI LES VILLES
			02 33 77 27 51
			06 45 68 49 33

• Equipes Mobiles Alzheimer

Ses missions:

- Solliciter, préserver et améliorer les capacités de la personne
- Favoriser la réhabilitation de l'estime de soi et du bien être
- Informer et accompagner les aidants
- Adapter l'environnement par des conseils pratiques pour faciliter la vie quotidienne et la sécurité. Ce service s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté diagnostiqué à un stade léger à modéré. Sur prescription médicale, 2 à 15 séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement à domicile

Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
EHPAD Ana 10 rue de 50190	ESA de Périers EHPAD Anais de Groucy 10 rue de Bastogne 50190 PERIERS 01 33 76 36 87		outances CHE Domicile Tourville OUTANCES 5 14 82
À voti	À qui s'adr re médecin traitant pour la pr	esser ? escription puis à l'équipe mob	ile

• Prestation en milieu ordinaire (handicap): SAVS, SAMSAH et SESSAD

En plus des prestations du Service à l'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) propose des soins, réguliers et coordonnés, ainsi qu'un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert. Le SESSAD lui, assure la prise en charge d'enfants et d'adolescents en situation de handicap. Ce service propose un accompagnement, des actions éducatives, paramédicales et de rééducations adaptées.

Centre Manche	Manche
SAMSAH fondation Bon Sauveur	SESSAD déficients visuels - PEP 50
(déficience du psychisme)	(Déficience Visuelle)
5 Rue de Baltimore	24 rue de la poterne
50000 SAINT LO	50000 SAINT LO
02 33 06 05 08	02 33 57 95 81
SAMSAH L'ADAPT	SSEFS de la Manche
(trouble du spectre autistique)	(déficience auditive grave et
137 Rue Alexis de Tocqueville	handicap cognitif spécifique)
50000 SAINT LO	Rue du Buot
02 14 16 02 23	50000 SAINT LO
	02 33 77 46 77
SAVS APEI	
(tous types de déficience)	
40 rue de la Poterne	
50000 SAINT LO	
02 33 77 02 67	
AVS La Chaloupe fondation Bon Sauveur	
(tous type de déficience)	
12 Rue du Travers	
50360 PICAUVILLE	
02 33 08 06 93	
SESSAD LADAPT	
(déficience motrice et troubles associés)	
50500 CARENTAN LES MARAIS	
02 33 88 50 90	
SESSAD AAJD	
(tous types de déficience)	
3 Rue de la Banque	
50180 AGNEAUX	
02 33 72 60 30	
SESSAD APEI CENTRE MANCHE	
Déficience intellectuelle et polyhandicap)	
Rue du Buot	
50000 SAINT LO	
02 33 77 46 77	

• Services d'aides à domicile (non exhaustif)

*N'hésitez pas à contacter le service pour mieux connaître leur secteur d'intervention :

Nom du service/agence	Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances mer et bocage	Saint Lô Agglo
ADMR de la Manche 02 33 77 13 20	ADMR Secteur Côtes des Isles	ADMR Secteur Val de Vire	ADMR Secteur du Coutançais	ADMR Secteur Val de Vire
ADESSA domicile Manche 02 33 45 14 82	X	X	Х	Х
UNA de la Manche Antenne Centre 02 33 45 53 89			X	
CCAS				Maintien à domicile CCAS de Saint Lô 02 33 57 63 85
Générales des services	Agence de La Haye 02 33 46 76 63	Agence de Carentan 02 61 67 04 70 07 49 68 87 44		Agence de Saint Lô 02 33 55 42 62 06 19 41 38 31
Auxi'life 02 33 76 72 13	×	×	Х	
Vitalliance Centre Manche 02 50 61 00 27	X	X	X	X
Confiez-nous 02 33 17 25 04	Х		Х	

Nom du service/agence	Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances mer et bocage	Saint Lô Agglo
Initiative pour l'emploi				IPE Saint Lô 02 33 72 56 60
Résidence les rouges gorges 02 33 06 10 00				(Agneaux, Saint Lô, St Georges Moncocq)
Plu'simple la vie 09 87 38 82 67		Х	X	Х
Accueil Emploi 02 33 19 10 80			X	
Main dans la main 06 68 40 77 90			(Tourville-sur- Sienne et 15km autour)	

Rappel sur les termes autour de l'aide et services à la personne :

- *Aide-ménagère : effectue les tâches domestiques d'ordre ménagère (nettoyage, linge, etc...)
- *Aide à domicile : subvient aux besoins d'une personne âgée, handicapée ou malade. Une aide à domicile accompagne aussi bien dans les tâches ménagères que dans les activités de la vie quotidienne.
- *Auxiliaire de vie : effectue les mêmes missions que les aides à domicile, mais a un diplôme d'état qui lui permet de prodiguer aux personnes âgées ou en situation de handicap des soins plus délicats.

Portage de repas

Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
ADMR Secteur Côtes	ADMR Secteur Val de Vire	ADMR	ADMR
des Isles 02 33 53 14 24	02 33 77 13 20	Secteur du Coutançais 02 33 47 23 30	Secteur Val de Vire 02 33 77 13 20
	CENTRE SOCIAL ACCUEIL 02 33 21 71 30	EHPAD La Pomme d'Or à Cerisy-la-salle 02 33 46 84 93	EHPAD Les Hortensias à Marigny-Le-Lozon 02 33 77 14 76
		EHPAD des Dunes à Annoville 02 33 76 83 00	Résidence Les rouges gorges Agneaux 02 33 06 10 00

Soutien matériel

• Téléassistance et téléalarme :

La téléalarme (ou téléassistance) repose sur l'utilisation de dispositifs techniques, au domicile ou en mobilité, qui permettent, via une plateforme d'appels, de traiter des alertes émanant de personnes en difficulté et de déclencher, si besoin, l'intervention de l'entourage direct de la personne ou des services de secours. Disponible 24h/24 et 7j/7, la téléalarme permet de sécuriser les utilisateurs, notamment en cas de chute ou de malaise, et participe à la logique d'aide et de maintien à domicile

Adaptation du logement et du quotidien (non exhaustif)

Diagnostic, prévention, aide à l'adaptation du logement... Des dispositifs peuvent vous aider :

	Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) (appeler le 02 31 86 70 50 pour connaitre les horaires d'ouverture)	Permanence SOLIHA 4 Pl. du Fairage 50190 PERIERS		Permanence SOLIHA 38 Rue de la Poterie, 50450 GAVRAY SUR SIENNE Permanence SOLIHA 7 Pl. du Marché 50290 CERENCES Permanence SOLIHA 18 Rue du Clos 50590 MONTMARTIN SUR MER	Bureau d'accueil SOLIHA SAINT-LO 709 Prom. des Ports, 50000 SAINT LO
PEP50 Autonomie	PEP50 Autonomie 11 route de Tessy - 50750 BOURGVALLEE 02.33.74.95.08 pep50autonomie.contact@pep50.fr			

Il existe également des ergothérapeutes dans certains établissements de santé, certains EHPAD, certains services d'aide à domicile (ADMR) ou encore des ergothérapeutes libéraux.

Logement témoin du Blen Vieillir - Porté par les CLIC du Centre Manche

Visite du logement de démonstration (sur rendez-vous à partir de janvier 2024) avec présentation d'aides techniques et outils de domotique adaptables aux besoins des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Public bénéficiaire :

- Personnes âgées à domicile
- À Coutances 19, rue du Docteur Guilard
- Personnes en situation de handicap,
- Aidants de personnes en perte d'autonomie
- Professionnels œuvrant autour des personnes en perte d'autonomie

À qui s'adresser pour le rendez-vous? Au CLIC de votre secteur

Soutien psychologique

Si vous avez besoin d'un soutien psychologique, les centres médico psychologiques (CMP) vous permettent de bénéficier d'une consultation individuelle et gratuite auprès d'un psychiatre, infirmier psychiatrique ou psychologue (sur rdv).

• Les Centres médico-psychologiques

Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
CMP EUPHEMIE 159, parc d'activités communautaire de Gaslonde 50430 LESSAY 02 33 76 51 80	CMP PIERRE ACHALLÉ CENTRE DU GRAND VEY 2 rue de l'ancien canal 50500 CARENTAN LES MARAIS 02 33 71 64 30	CMP LASTHENIE DE FERJOL 1 rue Albert 1er 50200 COUTANCES 02 33 77 81 58	CMP GEORGES DAUMEZON 4 rue de l'Abbaye 50000 SAINT LO 02 33 77 12 60
CMP FRANÇOIS ENAULT Pôle de santé 9 rue des Aubépines 50250 LA HAYE 02 33 47 39 71		CMP CERISY LA SALLE Route de Dangy, 50210 CERISY LA SALLE 02 33 76 73 55	CMP HENRI CLAUDE 65 rue de Baltimore 50000 SAINT LO 02 33 77 77 60

• Les Centres médico-psychologiques pour enfants et adolescents

Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
CMPEA Le Grand Vey	MSPEA	CMPEA de Saint-Lô
2, rue de l'ancien canal	4, boulevard Encoignard – 50200	Rue Elisabeth de Surville
50500 CARENTAN LES MARAIS	COUTANCES	50000 SAINT-LÔ
02 33 71 67 80 –	02 33 19 08 00 –	02 33 77 77 58
cmp.carentan.i01@fbs50.fr	mspea.coutantances@fbs50.fr	

Avoir du temps pour soi

Les aidants ont souvent besoin de répit dans leur accompagnement. Ce temps de répit peut représenter un temps de rupture dans un quotidien parfois éprouvant, mais aussi une démarche d'accompagnement globale et continue. Il peut être organisé au sein d'un lieu de répit, d'un lieu d'accueil temporaire ou facilité par la présence d'un aidant professionnel au domicile.

· L'accueil de jour

Personnes âgées

L'accueil de jour pour personne âgée a pour objectif de permettre aux personnes de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel. Il s'agit de préserver la socialisation des personnes accueillies, avec l'objectif de maintenir, de stimuler, voire de restaurer partiellement leur autonomie.

Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
Accueil de jour itinérant sur les quatre EHPAD, de 10h15 à 16h45: - Montsenelles le lundi - Lessay le mardi et jeudi - La_Haye le mercredi - Périers le vendredi Contacter l'EHPAD de Lessay (02 33 46 55 89) ou de Créances (02 33 46 55 45)	EHPAD de l'hôpital de Carentan (02 33 42 50 22) Du lundi au vendredi Journée de 9h30 à 17h 1/2 journée de 12h à 16h30 EHPAD Elisabeth de Surville de Picauville (02 33 21 85 70) Du lundi au vendredi de 11h à 17h30	EHPAD Constantia Coutances (02 33 45 15 55) Du lundi au vendredi de 10h à 17h *transport possible sous conditions	Résidence Les Rouges Gorges à Agneaux (02 33 06 10 10) Du lundi au vendredi de 10 à 17h * pour personnes GIR 5 et 6 exclusivement EHPAD Anne Le Roy à Saint Lô (02 33 77 76 77) Du lundi au vendredi de 9h à 16h EHPAD la clairière des Bernardins à Torigny (02 33 77 20 20) Du lundi au vendredi
			de 9h à 17h et 3 samedi sur 4 *transport possible sous conditions

A qui s'adresser?

Directement à l'EHPAD ou créer un dossier viatrajectoire (www. trajectoire.sante-ra.fr)

Personnes en situation de handicap

L'accueil de jour peut également se faire pour des personnes en situation de handicap vivant à domicile. L'accueil peut alors se faire pour une ou plusieurs journées ou demi-journées par semaine.

Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
MAS LA MEIJE	FOA Coutances	FOA Condé sur Vire
Rte de Saint-Sauveur	2 avenue des Sapins	17 Rue du Chemin Vert
50360 PICAUVILLE	50200 COUTANCES	50890 CONDE SUR VIRE
02 33 21 85 94	02 33 19 40 20	02 33 06 06 36
	MAS Coutances	MAS Saint-Lô
	5 rue de l'Arquerie	(accueil de jour temporaire)
	50200 COUTANCES	Rue du Buot
	02 33 19 40 20	50000 SAINT LO
		02 33 19 40 20

L'hébergement temporaire

Personnes âgées

L'hébergement temporaire en EHPAD d'une personne âgée sur une période peut aller jusqu'à 3 mois consécutifs ou 120 jours par an pour répondre à des besoins ponctuels.

La personne dépendante de plus de 60 ans est ainsi prise en charge afin de permettre à l'aidant de s'aménager un temps de répit pour souffler et prendre du temps pour lui, le temps de l'hospitalisation du conjoint aidant, ou permettre aux proches de partir en congés...

Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
EHPAD de Créances	EHPAD de l'hôpital	EHPAD Lechanteur à	EHPAD Anne Le Roy
(02 33 46 55 45)	de Carentan	Agon-Coutainville	à Saint Lô
EHPAD de Lessay (02 33 46 55 45)	(02 33 42 50 22)	(02 33 76 53 40)	(02 33 77 76 77)
		EHPAD de l'hôpital	EHPAD Le bois ardent
EHPAD Anais de Groucy		de Coutances	à Saint-Lô
à Périers (02 33 76 35 00)		(02 33 47 40 81)	(02 33 77 45 45)
			EHPAD de l'hôpital de
			Saint Lô Le Haut Cando (02 33 77 76 76)

A qui s'adresser?

Directement à l'EHPAD ou créer un dossier viatrajectoire (www. trajectoire.sante-ra.fr)

Personnes en situation de handicap

L'accueil temporaire (dans la limite de 90 jours par an) permet également à des personnes en situation de handicap de tous âges d'être accueillies dans un établissement pour une durée limitée avec ou sans hébergement. Pour y être admis, il faut en faire la demande auprès de la maison départementale de l'autonomie (MDA).

Baie du Cotentin	Saint Lô Agglo
MAS La Meije - Fondation Bon Sauveur de la Manche 50360 PICAUVILLE 02 33 21 85 94	MAS Saint-Lô Rue du Buot 50000 SAINT LO
FAM François Augustin Delamare - Fondation Bon Sauveur de la Manche 48 Rue Sebline 50500 CARENTAN 02 33 71 67 72	02 33 19 40 20

· Les organismes de répit

Les plateformes d'accompagnement et de répit pour les aidants permettent l'accueil ou la prise en charge de la personne aidée afin de donner du temps libre à l'aidant. Ce temps d'accueil ou de prise en charge est un temps de stimulation ou d'activités pour la personne aidée.

Public	Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
Personnes âgées dépendantes	Plateforme de répit et de soutien aux aidants Nord & Centre Fondation Bon Sauveur Assistante de service social coordinatrice 07 63 18 85 54			
Personne en situation de handicap	Plateforme de répit Parenthèse Réseau de Services pour une Vie Autonome 7 bis avenue du Président Coty – 14000 CAEN 09 82 22 67 94 – <u>parenthese@rsva.fr</u>			
Tout public				Association La Parenthèse Verte 4 le Breuil 50160 LAMBERVILLE 06 59 30 42 67 contact@parentheseverte.org

· Les Visiteurs du soir

Ce service n'est disponible que pour les habitants de Saint-Lô.

Pour apporter aide et réconfort aux personnes âgées qui en ont besoin, le Service polyvalent d'aide et de soins à domicile du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Saint-Lô (Manche) propose des gardes itinérantes de nuit. Des auxiliaires de vie interviennent 7 jours sur 7, de 8 heures du soir à 8 heures du matin, au domicile d'usagers qui en font la demande.

Confier mon proche à une structure d'accueil

· L'accueil familial

L'accueil familial, c'est pour la personne que vous aidez :

- Une alternative à la maison de retraite ou à l'établissement spécialisé
- Une chambre que vous pouvez aménager avec les meubles de son choix
- Partager la vie et les activités de la famille
- Bénéficier d'une aide personnalisée adaptée à ses besoins dans un climat rassurant
- Recevoir sa famille et amis
- Accéder à la vie sociale locale

L'accueillant familial doit obtenir un agrément délivré par le président du conseil départemental de la Manche, après enquête de l'équipe médicosociale.

A qui s'adresser?

Au Centre médico-social (CMS) de votre secteur

Familles gouvernantes

« Les familles gouvernantes » est un dispositif d'insertion par le logement et l'accompagnement de type familial. Avec pour vocation essentielle de conduire des personnes fragiles, atteintes de troubles psychiques vers une vie plus stable « recréer un lien familial pour des gens très isolés ». Dans les faits, 8 résidents adultes handicapés psychiques de la Manche, bénéficiant d'une mesure de protection ou non, sont colocataires dans trois maisons mitoyennes qu'ils financent sur leurs ressources propres. Hormis les chambres qui sont privatives, les autres pièces sont collectives et partagées par les résidents. Ils bénéficient d'une auxiliaire de vie « gouvernante ».

L'objectif est de conduire des personnes fragiles, atteintes de troubles psychiques vers une vie plus stable mais aussi de rompre l'isolement par un cadre de vie collectif et un soutien quotidien.

A qui s'adresser?

A l'UDAF 50 (Union Départementale des Associations Familiales) au 02 33 57 92 25

• Les EHPAD

Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
EHPAD de Créances (02 33 46 55 45) EHPAD de Lessay	EHPAD de l'hôpital de Carentan (02 33 42 50 22)	EHPAD Lechanteur à Agon-Coutainville (02 33 76 53 40)	EHPAD Anne Le Roy à Saint Lô (02 33 77 76 77)
(02 33 46 55 89)	EHPAD de Carquebut	EHPAD Les Dunes	EHPAD Le bois ardent
EHPAD Anaïs de Groucy	(02 33 21 61 80)	à Annoville	à Saint-Lô
à Périers	EHPAD Saint Michel	(02 33 76 83 00)	(02 33 77 45 45)
(02 33 76 35 00)	à Graignes	EHPAD de l'hôpital de	EHPAD de l'hôpital de
EHPAD Le Donjon	(02 33 55 59 78)	Coutances	Saint Lô Le Haut Candol
à La Haye	EHPAD Elizabeth de	(02 33 47 40 81)	(02 33 77 76 76)
(02 33 45 81 81)	Surville à Picauville	EHPAD du Parc Fleuri	EHPAD La Fontaine
EHPAD Saint Jean	(02 33 21 84 00)	à Cambernon	Fleury à Saint Lô
à Montsenelle	EHPAD Hauchemail	(02 33 45 58 21)	(02 14 20 00 60)
(0233 71 98 13)	à Sainte Marie Du Mont	EHPAD Constantia	EHPAD Anne Leroy
(0200717010)	(02 33 42 50 51)	à Coutances	à Saint Lô
	EHPAD	(02 33 45 15 55)	(02 33 77 76 77)
	Sainte-Mère-Eglise	EHPAD Roche Brune	Résidence du Parc
	(02 33 41 31 55)	à Montmartin sur mer	à Canisy
	(02 00 11 01 00)	(02 33 45 88 88)	(02 33 56 63 10)
		EHPAD Les Bonnes	EHPAD l'Abbaye à
		Gens à Saint-	Cerisy-la-Forêt
		Sauveur-Villages	(02 33 56 13 36)
		(02 33 07 31 10)	Résidence les pommiers
		(, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	à Dangy
			(02 33 58 08 50)
			EHPAD Les Elides
			à Le Dézert
			(02 33 05 33 20)
			EHPAD Les Hortensia à
			Marigny-le-Lozon
			(02 33 77 14 77)
			Demeure de Saint Clair à
			Saint-Clair-Sur-Elle
			(02 33 77 82 20)
			EHPAD Les Quatre
			Saisons à Tessy Bocage
			(02 33 55 36 37)
			EHPAD La Clairière
			des Bernardins
			à Torigny-les-Villes
			(02 33 77 20 20)

A qui s'adresser?

Directement à l'EHPAD ou créer un dossier viatrajectoire(www. trajectoire.sante-ra.fr)

• Les résidences autonomie

C'est une formule alternative entre le maintien à domicile et l'accueil en maison de retraite médicalisée. Elle permet une vie indépendante dans un cadre sécurisé. Les résidences sont aménagées de façon à prévenir le risque de chute. Vous pouvez emménager avec vos meubles et la majorité sont dotées d'un coin cuisine où vous pouvez préparer vos repas. Elles peuvent proposer des services facultatifs

Côte Ouest centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
Résidence LE DONJON 9, impasse de la résidence 50250 LA HAYE 02 33 07 18 58	Résidence autonomie "MAC AULIFFE" 21, rue de l'abreuvoir 50500 CARENTAN LES MARAIS 02 33 22 22 22	RPA Résidence pour personnes âgées Rue Bois Taney 50450 GAVRAY 02 33 61 62 40 MARPA LES TILLEULS 9, rue des Matignons 50450 HAMBYE 02 33 50 81 51	Résidence "LES ROUGES GORGES" 14, rue Jacques Prévert 50180 AGNEAUX 02 33 06 10 00 Résidence LA MAUTELIÈRE 4, rue du Focq 50890 CONDÉ SUR VIRE 02 33 05 91 54 MARPA "LES CHAUMIÈRES" 2, cité du Marcran 50860 MOYON VILLAGES 02 33 55 49 61 MARPA du JARDIN SECRET 16, place de l'Eglise, Pont-Farçy 50420 TESSY BOCAGE 02 31 67 25 34 Résidence DES BORS DE VIRE 15, route de Saint-Lô 50420 TESSY BOCAGE 02 33 56 26 27

· Les foyers et maisons d'accueil

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) est une structure d'hébergement qui accueille des adultes lourdement handicapés.

Le Foyer Occupationnel d'Accueil (FOA) accompagne des adultes en situation de handicap, qui ne sont pas en capacité de travailler, en milieu ordinaire comme en milieu protégé.

Les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) proposent un hébergement permanent aux personnes lourdement handicapées. Leur état de santé nécessite le recours à une tierce personne pour les actes essentiels de la vie quotidienne ainsi qu'une surveillance et des soins constants.

Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
FAM DELAMARE Carentan	FOA Coutances	FOA Condé-sur-Vire
48 rue Sebline	5 rue de l'Arquerie	17 rue du Chemin vert
50500 CARENTAN LES MARAIS	50200 COUTANCES	50890 CONDE SUR VIRE
02 33 71 67 70	02 33 19 40 20	02 33 06 06 36
MAS LA MEIJE Picauville	MAS Coutances	MAS – Annexe de Saint Lô
Route de Saint-Sauveur	5 rue de l'Arquerie	Rue du Buot
50360 PICAUVILLE	50200 COUTANCES	50000 SAINT LO
	02 33 19 40 20	02 33 19 40 20
		SAISMO 21 – Saint Lô
		37 rue de Villedieu
		50000 SAINT LO
		02 33 56 78 19

• Les ITEP, IME et IEM

Les Instituts Médico-Educatifs (IME) sont agréés pour dispenser une éducation et un enseignement spécialisés pour des enfants et adolescents atteints d'une déficience à prédominance intellectuelle.

Les Instituts d'Education Motrice (IEM) accueillent les enfants et adolescents en situation de handicap moteur lié à une infirmité motrice cérébrale, à une maladie neuro-musculaire ou à un traumatisme. Ils assurent l'éducation, l'enseignement et les soins.

Les Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (ITEP) accueillent des enfants et adolescents de 6 à 20 ans qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression (notamment les troubles du comportement) perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Coutances Mer et Bocage	Saint Lô Agglo
IME LA ROSE DES VENTS Coutances	IME LA FRESNELIERE Saint Lô
64 A avenue division Leclerc	240 rue des noisetiers
50200 COUTANCES	50000 SAINT LO
02 33 19 19 29	02 33 77 82 00
	IEM LADAPT Saint Lô
	30 rue François ler
	50000 SAINT LO
	02 33 75 71 70
	IME IDRIS AAJD Marigny le Lozon
	23 rue du jardin Pillard
	50570 MARIGNY LE LOZON
	02 33 75 60 90
	IME MAURICE MARIE Saint Lô
	Rue d'Aalen
	50000 SAINT LO
	02 33 77 34 60
	ITEP AAJD Agneaux
	340 chemin du Boscq
	50180 AGNEAUX
	02 33 06 06 06



Pour plus d'informations...

Les sites internet ressources :

- Annuaire des ressources du territoire Centre Manche : www.dac-en-sante-centre-manche.fr
- Site du réseau de services pour une vie autonome (RSVA) : www.rsva.fr
- Site des CLIC du Centre Manche : www.clic-centre-manche.fr
- Site du Conseil départemental : www.manche.fr
- Site national pour les personnes âgées : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr
- Site national pour les personnes en situation de handicap : www.handicap.gouv.fr
- Page sur les aidants familiaux : https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/solutions-pour-les-aidants/trouver-du-soutien/aidant-familial-proche-aidant-quelles-definitions-et-quelles-aides